



SELARL AHRES

Huissiers de Justice Associés

16, rue de la Grenouillère - 01000 BOURG EN BRESSE

Tel : 04.74.21.00.95 - Fax : 04.74.21.43.26

E-mail : huissiers-bourg@ahres.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

CATALOGUE

Vente du mercredi 25 mai 2022 à 14:30

**Lieu : LJ ICS FIORIO 115 Rte de Francheleins ZA Grand Rivolet 01090
MONCEAUX**

Cette liste est susceptible de modifications jusqu'au moment de la vente.

Les numéros figurant dans la liste ne correspondent pas à des lots, mais à des références d'inventaires, ces matériels ne seront pas systématiquement détaillés.

N° Lot	Description
1	Échelle alu 14 m
2	Échelle alu 7 m
3	Plieuse DIMOS
4	Pompe de remplissage électrique REMS
5	Perforateur BOSCH
6	Pompe à épreuve ROTHENBERGER
7	Rainureuse HITACHI
8	Contrôleur débit fioul
9	Perforateur BOSCH
10	Perforateur HITACHI
11	Cintreuse VIRAX
12	Cintreuse cuivre REMS
13	Machine à filetage UNICOM
14	Machine à sertir REMS
15	Pince à emboîtement
16	Carotteuse FLEX
17	Chauffage SOVELOR
18	Compresseur CREYSSENSAC
19	Touret SIDAMO
20	Disqueuse HITACHI
21	Perforateur BOSCH
22	Pince à emboîtement VIRAX

Coordonnées Bancaires :

IBAN : FR68 4003 1000 0100 0039 3508 A81 - BIC : CDCG FR PP

N° Lot	Description
23	Appareil à dondjon VIRAX
24	CINTREUSE CUIVRE REMS
25	Visseuse HITACHI - Machine à piquage SKILL -
26	Une machine à crochets REHAU
27	Groupe électrogène SUBARU
28	Établi et escabeau bois
29	Pompe VIRAX + pince
30	Outillage à main
31	Chalumeau
32	Un lève radiateurs
33	Lève chauffe eau
34	Goulottes clim
35	Stock visserie et accessoires chauffage - Un stock raccords cuivre et laiton; robinets arrosage,vannes raccords PVC ET VISSERIE -
36	Colonne de rangement salle de bain
37	2 gaines PVC DIAMÈTRE 315
38	Cumulus Atlantic 250 l monophasé
39	Évier inox avec meuble
40	2 radiateurs sèche serviettes
41	Stock de tubes PER DIAMÈTRE 13 16
42	Un lot de bandes de pourtour
43	2 pare douche
44	Palette avec 2 radiateurs et chauffe serviettes
45	Bâti support GEBERIT pour WC suspendu
46	Stock de radiateurs acier et sèches serviettes
47	Double vasques + lave mains + meubles
48	Stock de ventouses et rallonges
49	Gaine inox
50	Un stock de pots à decantation
51	FLEXCON ZILMET
52	Stocks de manchons PVC
53	Toilettes, réservoirs
54	3 miroirs Sdb
55	Cuivre et ferraille
56	Caisse câbles électriques
57	Bureau fauteuil armoire meuble rangement
58	Ordinateur ACER

N° Lot	Description
59	Projecteur chantier
60	Véhicule de Marque RENAULT , Modele MASTER DCI 145 ENERGY, immatriculé EH-283-HR , de Genre CTTE, N° de Série VF1MA000256208012, Puissance Administrative de 8 CV Fiscaux, Energie GO, ayant 111141 kms, Date de première Immatriculation 07/12/2016 , Sans Controle Technique, Avec certificat d'immatriculation ,

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

Les objets de quelque nature qu'ils soient sont vendus sans aucune garantie autre que celle de la remise après adjudication. En conséquence, les adjudicataires n'auront aucune action soit en résolution, soit en dommages et intérêts, soit en diminution de prix, à exercer contre le vendeur pour raison, soit d'éviction, soit de défauts apparents, soit même de défauts cachés, à moins que l'éviction ne provienne d'un fait à lui personnel, ou qu'il ne soit prouvé qu'il connaissait les vices cachés.

Les objets sont vendus sans garantie notamment d'état, de désignation, de dénomination, pour défaut d'ancienneté, d'authenticité et sans aucun recours possible contre qui que ce soit et pour quelque cause que ce soit, et sans qu'aucune réclamation puisse être admise une fois l'adjudication prononcée, une exposition publique préalable ayant permis aux acquéreurs de se rendre compte de l'état et de la nature des objets mis en vente.

Ils sont à prendre dans l'état où ils se trouvent et tels qu'ils se poursuivent et comportent aux frais et risques des acquéreurs.

L'officier ministériel en charge de la vente, au nom du vendeur, établit les lots, les réunit, les divise de la manière qu'il juge convenable dans l'intérêt de la vente.

Dans le cadre de ventes volontaires, il se réserve au nom du vendeur la faculté de retirer de la vente les objets meubles et tous biens présentés en vente, qui n'atteindraient pas un prix à sa convenance, et ce même après le commencement des enchères.

Pour les petits lots ou articles les tranches de prix d'enchères seront fixées et convenues au cas par cas, selon l'annonce verbale de l'officier ministériel.

Les adjudicataires sont tenus de déclarer leur identité complète justifiée par la production d'une pièce d'identité, dès l'adjudication prononcée.

En sus du montant de l'adjudication, ils paieront les impôts émoluments et droits au montant de 14,40% TTC.

Les objets sont et demeurent aux risques et périls des adjudicataires dès l'adjudication prononcée. Ils doivent en effectuer l'enlèvement immédiatement à leurs frais risques et périls et sous leur entière responsabilité, l'officier vendeur et les requérants ne pouvant en aucun cas et sous aucun prétexte être rendus responsables des dégâts et dommages de quelque nature qu'ils soient causés aux objets vendus, à l'occasion de l'enlèvement.

Dans le cas où un délai ou sursis à enlèvement serait accordé, cette stipulation n'étant qu'une faculté accordée aux acquéreurs, ne peut faire échec à l'application du présent article.

Pour la vente spécifiquement de véhicules, la remise de ceux-ci ne peut avoir lieu, qu'après paiement effectif par débit du chèque en cas de règlement sous cette forme. Le paiement en espèces est limité au montant de MILLE EUROS (article 1649 quater B du Code Général des Impôts) par article. Pour des raisons d'organisation matérielle l'enlèvement des véhicules ne pourra avoir lieu qu'à compter du mardi suivant la vente, sans frais supplémentaire de gardiennage.